



SOMMAIRE

p.1

2022 : demandez le programme

p.2 & p.3

Interview de début d'année de Salomé Vaillant

p.4

L'UNSA : le syndicalisme utile !



2022 : Demandez le programme !

Suite à la signature de l'accord-cadre en décembre 2021, l'UNSA demande à la Direction :

→ la mise en place de la MATT bonifiée dès maintenant

Ainsi que l'ouverture rapide de négociations sur :

- La retraite progressive
- Un cadre de gestion pour les CDP
- Un accord RCC

En 2022, l'UNSA portera les revendications suivantes :

- ✓ Si un agent a atteint 100% de ses objectifs, il doit percevoir 100% de PVO.
- ✓ La mise en place d'un forfait de 135 jours de télétravail ponctuel.
- ✓ L'attribution d'une indemnité de 5 euros par jours télétravaillé.

L'UNSA a également demandé au Directeur général d'ouvrir rapidement des négociations sur le projet immobilier francilien en lieu et place d'Ivry.

A noter : c'est actuellement la période des entretiens annuels et de la monétisation des CET (compte épargne temps). **N'hésitez pas à nous contacter** pour préparer ensemble votre EPA/EOP, pour un conseil sur votre épargne salariale ou pour toute autre question.

Au quotidien, l'UNSA c'est une équipe de 24 permanents à votre service !

SALOMÉ VAILLANT

INTERVIEW DE DÉBUT D'ANNÉE

LA FIN DU MANDAT D'ÉRIC LOMBARD, SE TERMINERA EN 2022 APRÈS L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE. QUE PENSES-TU DE SON BILAN ?

Mitigé ! Au niveau de l'Etablissement public et du Groupe CDC, le Directeur général a plutôt développé les missions et l'emploi de la Caisse des dépôts, ce qui est un élément positif pour l'UNSA.

Rappelons qu'à son arrivée, certaines organisations syndicales et commentateurs politiques bien informés prédisaient la privatisation de la CDC, de la direction de la Banque des territoires, la vente d'Icade, de Transdev, etc. Il n'en est rien aujourd'hui, au contraire, nous avons même intégré la SFIL et nous nous en félicitons.

En revanche sur le plan social, ce mandat est difficile et le dialogue social fonctionne mal !

C'EST-À-DIRE ?

Depuis l'arrivée d'Eric Lombard, l'UNSA demande l'ouverture de négociations sur des accords de

Groupe concernant la mobilité ou la redistribution sociale d'une partie des résultats par exemple. Malheureusement, aucun de ces dossiers n'a été ouvert. Pire, la politique de Groupe est inexistante à ce jour.

ET À LA CDC ?

Même si nous parvenons à signer des accords, les négociations sont particulièrement difficiles et les rapports tendus. La politique RH, notamment en matière de rémunération, est bloquante et souvent injuste. L'échec des NAO pour les salariés de droit privé ou de la circulaire PFT pour les personnels publics sont une illustration parfaite d'une politique unilatérale de l'employeur. Une des raisons, à mon sens, est le manque d'implication directe du Directeur général dans les négociations avec les organisations syndicales.

Heureusement, nous avons pu signer, avec la CFDT, in-extremis un nouvel accord-cadre qui permettra de pérenniser des

droits, mais aussi d'augmenter les effectifs, notamment chez les personnels de droit public dans les années à venir, de régulariser des emplois précaires de CDP et d'ouvrir par l'apprentissage de nombreux postes à des jeunes.

SUR IVRY, VOUS AVEZ OBTENU SATISFACTION ?

Oui, après des mois de combats, de communications intenses sur le mauvais choix fait par la Direction, il y a maintenant un peu plus de 2 ans. Nos actions ont porté leurs fruits étant donné qu'en fin d'année dernière le Directeur général a retiré son projet et a proposé un regroupement des équipes sur le site de Montparnasse rénové. Une belle victoire syndicale et un grand soulagement pour une grande majorité des personnels franciliens. L'UNSA va s'investir pleinement sur le projet Montparnasse.

Nos actions ont porté leurs fruits



Salomé Vaillant est la secrétaire générale de l'UNSA Groupe CDC depuis octobre 2020



ET COURCHEVEL ?

Malgré là aussi un combat sans relâche de plus d'un an, nous n'avons pas pu infléchir la décision d'Éric Lombard. C'est particulièrement dommage, car par son geste, il restera le 1er Directeur général à avoir cassé le social à la CDC. Certes, nous avons obtenu une enveloppe de compensation d'un bon niveau, qui sera gérée par le Cosog et permettra d'organiser des séjours hivers et stages de retraite dans d'autres lieux. Cependant,

rien ne remplacera ce chalet, qui permettait de regrouper ensemble les personnels de tous statuts, cadres et non-cadres et d'organiser les stages de préparation à la retraite dans une ambiance maison !

ALORS SOUHAITEZ-VOUS OU NON LE RENOUELEMENT D'ERIC LOMBARD ?

Cette question n'est pas de notre ressort mais du futur Président(e) de la République. L'UNSA est un syndicat apolitique et agira, comme elle le fait depuis des dizaines

d'années, uniquement pour défendre les intérêts des personnels publics et privés de la CDC, et ce, quel que soit le futur Directeur général.

Si Éric Lombard est reconduit, nous espérons qu'il consacra plus de temps à la gestion des ressources humaines et qu'il s'engagera vers une unicité des statuts, afin que l'ensemble des personnels bénéficie des mêmes droits au sein de notre institution.

L'UNSA : le syndicalisme utile !



Depuis des années, les personnels de la CDC font confiance à l'UNSA et place régulièrement l'UNSA en tête des élections professionnelles.

Cette première place n'est pas le fruit du hasard. Elle est due, en grande partie à la pratique d'un syndicalisme responsable, progressiste et réformiste.

L'UNSA représente et défend toutes les catégories de personnels, publics et privés, cadres et non-cadres, avec un seul objectif : faire progresser les droits des salariés et fonctionnaires de l'Etablissement public.

L'UNSA : un syndicat utile ! OUI, elle fait des propositions, négocie et signe des accords.

Un syndicalisme d'engagement : signature de l'accord-cadre, de l'intéressement, de l'épargne salariale, de la QVT,...

Nous pratiquons aussi la contestation lorsqu'il le faut et dénonçons les mauvais choix de la Direction générale sur : la politique salariale inadaptée et le gel des points d'indice, l'égalité salariale femme/homme, Courchevel, Ivry,...

L'UNSA gagne des combats comme celui de l'arrêt du déménagement des personnels franciliens vers Ivry.

La force de l'UNSA c'est vous ! Adhérents, sympathisants, électeurs. Grâce à vous, nous sommes écoutés et nous pesons fortement dans le dialogue social.

L'année 2022 sera marquée par les élections professionnelles du CUEP, CLU, CSSCT, CAP, CCP et Délégué du personnel. Comme tous les 4 ans, cette échéance sera importante pour déterminer la représentativité syndicale et donner le poids à chaque organisation syndicale, notamment pour signer des accords.

Mais avant cette échéance, **nous vous appelons à rejoindre l'UNSA en adhérant à notre organisation !**

Une équipe, répartie sur tous les sites, est là :



- ✓ pour vous accompagner et vous conseiller, l'EPA par exemple en ce moment,
- ✓ pour vous aider dans vos démarches (épargne salariale, CET, MATT, RCC...),
- ✓ pour vous soutenir dans vos déroulements de carrière et recours face à l'employeur CDC.

Alors en 2022, faites confiance à l'UNSA : rejoignez-nous !



Bulletin d'information des personnels publics et privés
UNSA Caisse des Dépôts
56 rue de Lille, 75007 Paris.
Directrice de la publication : Salomé Vaillant
Rédacteur en chef : Jorge Ricardo
Conception : Vincent Arquer
Imprimerie CDC

